

L'ANCIENNE EGLISE DE LA TOUR-DE-TREME



Figure 1 : Vue du sud-est de l'église, 1870-1900, MG-20177-012.
Photo Jules Gremaud, © Musée gruérien Bulle.

De cette ancienne église de La Tour-de-Trême, il ne reste aujourd'hui rien de visible. Située à 50 mètres de l'église actuelle, la place qui la voyait s'élever est désormais un parc. Elle a pourtant vu passer bien des générations de fidèles tourains, entre 1439 et 1876. Un peu plus de quatre siècles donc pendant lesquels la petite chapelle, consacrée très probablement par l'évêque de Lausanne Jean de Prangins, s'est établie, s'est agrandie et s'est affirmée, jusqu'à devenir une église paroissiale à part entière.

Vieillards et indigents ont aussi droit à la messe

Lorsque que l'Evêque permet la construction d'une chapelle à La Tour-de-Trême, le 19 mai 1439, cela fait déjà 2 siècles que le bourg fait partie de la grande Paroisse de Gruyères. Les habitants de La Tour étaient donc obligés de parcourir les 4,5 km qui les séparaient de l'église du siège pour assister aux offices religieux. L'aller-retour jusqu'à Gruyères prenant 2 heures de marche, nous pouvons comprendre la demande pressante que les Tourains et le comte lui-même adressèrent à l'Evêque, afin d'obtenir leur propre chapelle et ainsi permettre aux personnes âgées et aux invalides de pouvoir accéder à la vie religieuse de la Paroisse.

Premier édifice chrétien du bourg de La Tour, la chapelle est construite et dédiée à la Sainte-Trinité et à Saint-Denis. Néanmoins, les droits des curés de Gruyères sont réservés. Les Tourains paient 60 sols laus. annuels pour que le curé ou son vicaire descendent dire la messe à la chapelle chaque mardi. Le dimanche en revanche, les paroissiens doivent monter jusqu'à l'église paroissiale, seule autorisée à célébrer l'eucharistie et à administrer le baptême. La chapelle de La Tour restera sans chapelain tant que le bourg sera sous l'égide de la Paroisse de Gruyères.

Le 19 mai 1493, l'évêque de Lausanne Aymon de Montfaucon oblige le curé de Gruyères à un deuxième office hebdomadaire en fondant une messe en faveur des âmes du Purgatoire. Cette messe du vendredi coutera 100 sols laus. annuels aux Tourains.

L'Evêque permet également de faire dire la messe par le curé les jours du Patron et de la Dédicace de la chapelle, mais devant la porte, si le temps est favorable, car le petit édifice ne peut accueillir la foule rassemblée en ces jours festifs. En dehors de ces occasions, nulle cérémonie ne peut se tenir dans la chapelle sans autorisation spéciale du curé de Gruyères. La bénédiction des relevailles, les jours de fêtes et les dimanches, la population doit se rendre à l'église paroissiale.

En 1498, grâce à la fondation pieuse d'un bourgeois de La Tour, la chapelle peut une fois de plus intensifier son activité et accueillir une messe les jours de Noël, Pâques, Pentecôte, et une grand'messe les jours du Patron et de la Dédicace avec les premières et secondes vêpres.

Hélas, les difficultés liées à l'éloignement du bourg d'avec son église paroissiale n'étaient pas résolues pour autant et les fidèles de La Tour vont exprimer de plus en plus fermement leur désir d'une Paroisse séparée de celle de Gruyères.

Ils arrivent à leurs fins le 8 janvier 1603 et pour marquer cette victoire, ils font construire et consacrer deux autels collatéraux. La chapelle Saint-Denis devient église paroissiale. Dans la photographie ci-dessous, vous pouvez observer les deux chapelles accolées à la nef : la chapelle de Saint-Jean-Baptiste et celle de Sainte-Anne.



*Figure 2 : Vue du nord-ouest de l'église, 1870-1900, MG-20177-034.
Photo Jules Gremaud, © Musée gruérien Bulle.*

L'érection de La Tour-de-Trême en Paroisse ne va toutefois pas sans quelques concessions. En effet, le clergé de Gruyères reçoit le droit de présentation du nouveau curé, conserve ses biens et dîmes sur le territoire de La Tour et obtient de nouvelles redevances touraines.

Finis les offices sur le pas de porte

A sa construction, la première chapelle de 1439 était déjà loin de pouvoir contenir l'entier des fidèles de La Tour-de-Trême. Sa vétusté apparaît jusque dans le rapport de la visite pastorale du 10 juin 1453, dans lequel l'Evêque constate que les fenêtres n'ont pas de verre et que celle se trouvant au-dessus de la porte n'est qu'une simple ouverture par laquelle une personne pourrait pénétrer dans l'intérieur. Il demandera alors de vitrer ces fenêtres et de grillager celle au-dessus de la porte.¹

Néanmoins, il faudra attendre 1520 pour que des travaux conséquents soient entrepris. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un agrandissement du bâtiment existant ou si un nouvel édifice vint remplacer l'ancien. Quoi qu'il en soit, le 3 juin 1524, on assiste à la consécration du maître-autel et du chœur.

En 1603, lors de l'érection de la chapelle en église paroissiale par Mgr Doroz, l'Evêque demande d'agrandir le sanctuaire, trop petit une fois de plus. Mais il faudra attendre 1675 pour un nouvel agrandissement de l'église qui changera peu par la suite.

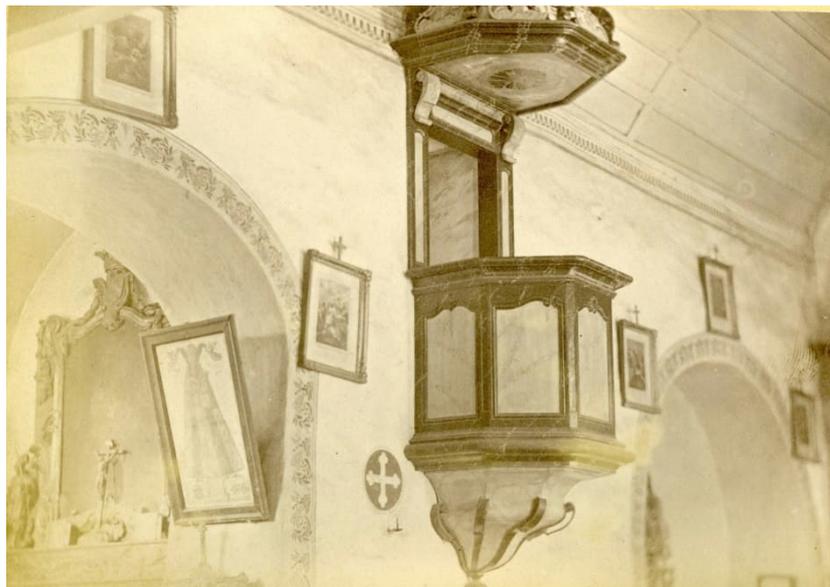


Figure 3 : Intérieur de l'église, la chaire, 1870-1900, MG-20177-031.
Photo Jules Gremaud, © Musée gruérien Bulle.

Mobilier liturgique et tableau de la discorde

En 1520, le notable bullois Amédée Charlet lègue à la Commune de La Tour-de-Trême la « gîte » de la Perrière afin de fonder un autel de l'Annonciation dans la chapelle Saint-Denis. Par voie testamentaire, celle-ci en obtient aussi le bénéfice. Mais la Tour-de-Trême n'ayant à ce moment-là pas encore acquit son indépendance paroissiale, le clergé du siège tente alors d'obtenir la translation de ce bénéfice à Gruyères. Refusant de s'avouer vaincus, les Tourains adressent un mémoire virulent à l'Evêque dans lequel ils s'expriment ainsi : « La grâce et faveur, laquelle ceux de La Tour se sont par leur bon zèle et à grand frais et despendis acquis, [le clergé de Gruyères] la se veut attribuer, ne sachant en quel chapitre du droit canon il la trouve, si ce n'est, peut-être, dans le rentier de ses revenus, qui lui semble trop petit. »ⁱⁱ. Les Tourains auront gain de cause, mais dès lors, le chapelain de l'autel de l'Annonciation, membre du clergé de Gruyères, rechignera à s'acquitter des obligations imposées par la fondation Charlet, et en particulier des trois messes par semaine en la chapelle de La Tour.

Les siècles suivants verront bien des disputes éclater avec pour épiscentre la fondation Charlet. C'est le cas de « l'affaire » du tableau de l'Annonciation.



Figure 4 : Tableau de L'Annonciation, 1^{er} quart du XVII^e siècle, RPR LTT 126, artiste non identifié.

Dans son testament Amédée Charlet avait confié le patronage de la chapelle de l'Annonciation de La Tour aux familles Gachet et Pellicier, de Gruyères. C'est en mars 1635 que les deux familles font une demande à l'assemblée bourgeoise de Gruyères afin que leur soit fait don de l'ancien tableau de Notre-Dame, se trouvant en l'église de Gruyères, pour orner la chapelle de l'Annonciation. L'assemblée accepte contre un don d'argent leur permettant de commander un tableau de remplacement.

Or, la même demande leur avait été adressée par le clergé de Gruyères, dans le même but, mais n'avait pas été entendue. Néanmoins, le Doyen Jean Castella donnera son accord pour le don du tableau.

Le tableau est donc retiré de l'église de Gruyères pour être installé à La Tour. S'ensuit une rocambolesque altercation lorsque, selon l'historien Combasⁱⁱⁱ, le Doyen Castella, se ravisant, descendit de Gruyères, accompagné d'un ouvrier, pour reprendre le tableau. Combas raconte qu'alors « Théodule Pillevit [commis de la Commune de La Tour] et d'autres accoururent pour s'y opposer. Pillevit tira le doyen par sa soutane et le fit tomber ; mais le doyen excommunia Pillevit, Corboz et Perriard. ».

Bien du grabuge autour de cette toile, qui s'explique d'autant mieux lorsque l'on sait que le tableau en question est considéré aujourd'hui comme l'un des plus importants conservés dans

le Canton de Fribourg. Le Doyen Castella devait déjà être conscient de sa valeur alors. Toutefois, ces disputes n'empêcheront pas *L'Annonciation* de retourner à La Tour et d'y rester. Vous pouvez toujours l'admirer sur un mur de l'église actuelle.

Le clergé de Gruyères finit par abandonner ses obligations liées à la fondation Charlet en 1739 en arguant la distance à parcourir jusqu'à La Tour, par tous les temps. C'est alors le clergé de Bulle qui reprend le flambeau, tout en récupérant la propriété de la Perreire. Il ne s'acquittera hélas pas mieux de ses engagements.



Figure 5 : Intérieur de l'église, 1870-1900, MG-20177-032.
Photo Jules Gremaud, © Musée gruérien Bulle.

C'est à cette période, en 1757, que l'église s'offrit un nouveau maître-autel, avec un grand retable sculpté, œuvre du maître Joseph Dellion de La Joux, offert par Claude-Joseph Chenaux, père de Pierre-Nicolas. Il est accompagné dès l'origine du tableau du *Rosaire* (RPR LTT 129), attribué à Louis Vallélian, du Pâquier. L'encadrant, les fidèles pouvaient admirer à l'autel de gauche *L'Adoration des Bergers* (RPR LTT 135), œuvre de Gottfried Bräutigam datant de 1715, et à l'autel de droite, le fameux tableau de *L'Annonciation*.

Enfin, les péripéties de la fondation Charlet se concluent en 1869, lorsque la Commune de La Tour rachète la Perreire et que le curé sur place est désormais chargé d'officier lui-même les trois messes hebdomadaires.

Trop petite pour la dernière fois

350 ans après les importants travaux d'agrandissement de l'édifice religieux, l'église de La Tour ne peut plus contenir les assauts de la démographie touraine. De 1811 à 1870, la population est passée de 543 à 687 personnes. La pauvre église est en piteuse état, humide et toujours trop petite. La Paroisse vote alors la construction d'une nouvelle église, sur un nouvel emplacement, le 9 février 1873.



Figure 6 : Intérieur de l'église, 1870-1900, MG-20177-031.

Photo Jules Gremaud, © Musée gruérien Bulle.

Démolition d'église et exhumation de célébrité

Nombreuses sont les discussions occupant le Conseil communal de La Tour à propos de la construction de la nouvelle église. Travaux de terrassement, expropriations, provenance des pierres, coupe de bois, choix des sculpteurs et des artistes, les procès-verbaux des séances du Conseil nous offrent une multitude de détails rythmant l'édification du nouveau bâtiment. Mais de la destruction de sa modeste prédécesseuse, à 50 mètres du chantier, aucune trace ou presque. Aucune mention n'est faite du jour où elle fut démolie, mais deux éléments nous permettent d'estimer les travaux entre avril et mai 1876.

Premièrement, le 13 mai 1876, est relaté dans le procès-verbal de la séance du Conseil Communal du jour que des enfants se sont permis « d'enlever la boule de la flèche de l'ancienne Eglise » et qu'ils « seront avisés que s'ils ne la rendent pas ou sa valeur il sera pris d'autres mesures ».

Lucas Dupagnier fils de Yvetotte et Joseph Dupagnier ancien bourgeois sont
deux enfants et ont permis d'enlever la boule de la flèche de l'ancienne
Eglise. Ils seront avisés que s'ils ne la rendent pas ou sa valeur il
sera pris d'autres mesures.

Les conseillers de la nuit de St. Jean de Merit sont établis sans
tenante. Leur réunion pour assister aux vœux des Messieurs Lacroix
et Morand Ouzette.

Les bons trouvants sont approuvés.

Francis Gratien recteur de la paroisse
Corboz Urbain pour recevoir l'acte et le journal

Sur ce la séance est levée

Fait et approuvé en séance du 13 mai 1876

Le Secrétaire L. Lacroix
Le Maire L. Corboz

10

Figure 7 : Procès-verbaux du Conseil communal de La Tour-de-Trême, PV du 13 mai 1876, AVB-MG-01087-1.

Nous pouvons supputer que des enfants auraient difficilement eu les moyens d'escalader le clocher de l'église encore debout pour voler cette boule, ou du moins que l'exploit aurait sans doute été relaté si cela avait été le cas. Il paraît donc vraisemblable d'avancer que l'église, ou du moins son clocher, devait déjà avoir été mise à bas ce 13 mai.

Cette supposition est renforcée par une deuxième occurrence apparaissant dans le PV du 3 juin cette fois-ci. Il est reporté que le Conseil communal « accorde à Alexandre Pittet un montant de 20 frs pour le dédommager de la perte qu'il a subie ensuite de la démolition de la tour de l'ancienne Eglise ».

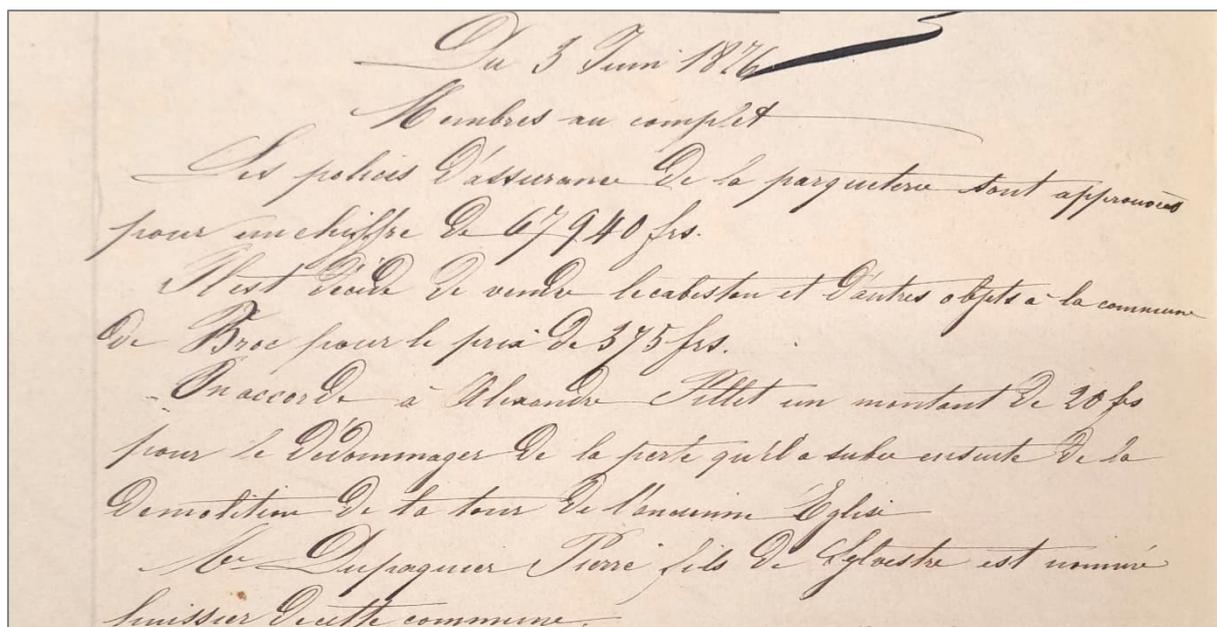


Figure 8 : Procès-verbaux du Conseil communal de La Tour-de-Trême, PV du 3 juin 1876, AVB-MG-01087-1.

De quels dommages il est question, les procès-verbaux ne le mentionnent pas. Il reste que l'église est bel et bien détruite en ce début juin.

Somme toute, s'il n'y a pas trace de la démolition de l'église en tant que telle dans les procès-verbaux du Conseil, nous pouvons conjecturer soit que le sujet a été discuté lors d'une autre assemblée ou commission, dont il ne reste plus trace dans les archives de la Commune, soit que la Commune n'a pas eu de rôle à jouer dans ces travaux et que la Paroisse s'en est chargée seule. La Commune a cependant été sollicitée dans un cas de remise à l'ordre à la suite d'un vol et d'un dédommagement financier.

Un autre événement accompagne la fin de l'église, l'exhumation de la tête de Pierre-Nicolas Chenaux. A la mort du révolutionnaire, assassiné la nuit du 4 mai 1781, les autorités fribourgeoises décident de faire décapiter et démembrer son corps, en accord avec la Lex Carolina. Sa tête est exposée pendant deux ans et demi au-dessus de la porte de Romont, à Fribourg.

Afin de mettre un terme à cette infamie, deux religieux, dont le R.P. Abondance du couvent bullois des Capucins, finissent par venir récupérer clandestinement la tête pendant la nuit du 9 au 10 octobre 1783, la transportent à La Tour-de-Trême et l'enterrent sous le porche de l'église. Le secret est gardé par quelques familles du village pendant près d'un siècle. En 1876, la fameuse tête est récupérée et conservée tout d'abord par Félicien Vernaz, petit-fils de Chenaux, puis par Louis Weitzel, qui tenait un « musée » et enfin par Paul Morand son gendre. Le Conseil communal de Bulle finit par demander en 1918 que le célèbre chef soit confié au Musée gruérien avec l'urne dans laquelle il repose encore.^{iv}

Si l'événement-même de la démolition de l'église n'a pas laissé de marque dans les archives communales, le fantôme de son existence flotte encore quelques dizaines d'année après, dans les plans de cadastre.

Ci-dessous, dans le plan de situation de la nouvelle église, dressé en 1880, l'on peut lire « Ancienne Eglise démolie ».



Figure 9 : Plan de situation de la nouvelle église de La Tour-de-Trême ainsi que des anciens et nouveaux cimetières, expédié en février 1880 par Alexandre Bise, Commissaire, AVB-MG-01292.

Ou encore dans le plan du cadastre de 1861, mis à jour à la main jusqu'au milieu du XXe siècle. L'ancienne église, tracée d'une croix, accompagne encore jusqu'en 1927 au moins les variations du tissu urbain environnant.



Figure 10 : Cadastre de la commune de La Tour-de-Trême, 1, 1861, AVB-MG-01319.

Noémie Cotting

Archiviste de la Ville de Bulle

Bibliographie

Sources primaires

Archives de la Ville de Bulle

AVB-MG-01087-1, *Procès-verbaux du Conseil communal de La Tour-de-Trême*, 1868-1876.

AVB-MG-01292, *Plan de situation de la nouvelle église de La Tour-de-Trême ainsi que des anciens et nouveaux cimetières, expédié en février 1880 par Alexandre Bise, Commissaire*, Dessin manuscrit encre de chine et aquarelle sur papier fort, éch. 1: 5000, 1880.

AVB-MG-01319, *Cadastre de la commune de La Tour-de-Trême, 1*, 1861.

Archives du Musée gruérien

Fonds photographique Jules Gremaud.

Sources secondaires

DUPASQUIER Eugène, *La Tour-de-Trême, Historique*, Imprimerie Commerciale S.A., 1959.

DELLION Apollinaire, *Dictionnaire statistique des Paroisses du canton de Fribourg*, vol. 7, Impr. Du Chroniqueur suisse, 1890, pp. 188-212.

BUCHS Denis, *La Paroisse de Bulle-La Tour, Une longue histoire*, Editions La Sarine, 2017.

Référence des illustrations

| | |
|---|----|
| <i>Figure 1 : Vue du sud-est de l'église, 1870-1900, MG-20177-012.</i> | 1 |
| <i>Figure 2 : Vue du nord-ouest de l'église, 1870-1900, MG-20177-034.</i> | 3 |
| <i>Figure 3 : Intérieur de l'église, la chaire, 1870-1900, MG-20177-031.</i> | 4 |
| <i>Figure 4 : Tableau de L'Annonciation, 1^{er} quart du XVII^e siècle, RPR LTT 126, artiste non identifié.</i> | 5 |
| <i>Figure 5 : Intérieur de l'église, 1870-1900, MG-20177-032.</i> | 6 |
| <i>Figure 6 : Intérieur de l'église, 1870-1900, MG-20177-031.</i> | 7 |
| <i>Figure 7 : Procès-verbaux du Conseil communal de La Tour-de-Trême, PV du 13 mai 1876, AVB-MG-01087-1.</i> | 8 |
| <i>Figure 8 : Procès-verbaux du Conseil communal de La Tour-de-Trême, PV du 3 juin 1876, AVB-MG-01087-1.</i> | 9 |
| <i>Figure 9 : Plan de situation de la nouvelle église de La Tour-de-Trême ainsi que des anciens et nouveaux cimetières, expédié en février 1880 par Alexandre Bise, Commissaire, AVB-MG-01292.</i> | 10 |
| <i>Figure 10 : Cadastre de la commune de La Tour-de-Trême, 1, 1861, AVB-MG-01319.</i> | 11 |

Notes

ⁱ BUCHS, p.38.

ⁱⁱ DELLION, pp. 197-198.

ⁱⁱⁱ DELLION, p. 198.

^{iv} Journal La Gruyère, le 5 juin 1951 et le 3 mai 1966.